



Demande de garde pour les vacances

Par **mikl269**, le **24/07/2013** à **09:21**

bonjour

je suis en instance de divorce depuis plus de 2 ans

j ai le droit au 1er 3eme et 5 eme week end et la moitie des vacances scolaires selon le jugement je dois prendre mes enfants les 15 premiers jours d aout 2013 et je peux pas car je travaille.

j avais demandé a mon ex femme decaler de 8 jours et elle m avais dis oui mais oralement pas par ecrit et aujourd hui elle refuse

comment faire et quels sont mes derniers recours
merci de vos reponse

Par **cocotte1003**, le **24/07/2013** à **12:24**

Bonjour, aucun recours possible, seul le dernier jugement est valable. A vous de vous organiser pour que vos enfants soient gardés soit par des amis, grand parents, centre aéré...
cordialement